

## LIGUE REGIONALE DE TIR CENTRE-VAL DE LOIRE

# Appel à projets Saison 2023-2024

## Développement des installations de tir sportif en Centre-Val de Loire



### *Règlement et modalités*

**A retourner par mail  
Avant le 5 juin 2023**

A l'adresse :  
[fftir-centre-beaudon@orange.fr](mailto:fftir-centre-beaudon@orange.fr)

# L'appel à projets

Le présent appel à projets est porté par la Ligue régionale de Tir du Centre-Val de Loire (LCVL), association loi 1901, dont le siège social est situé 154 rue des fossés, 45400 Fleury-les-Aubrais.

Dans le cadre de sa politique d'aide aux associations, la LCVL, lance un appel à projets en vue du développement des installations de tir sportif sur son territoire.

## Cadre général – Objectifs

L'appel à projets vise à financer les thématiques suivantes dans le développement des installations de tir sportif :

- Travaux de sécurité suite à visite homologation (réfection des pare-balles, rehausse de mur, dépollution de butte de tir etc.)
- Sécurisation des installations
- Isolation phonique
- Pièges à balles
- Tout projet permettant l'amélioration de la sécurité des installations et des pratiquants
- Traitement préventif de la plombémie
- Aide aux installations spécifiques para-tir
- ~~Achat de cibles électroniques~~

## Aide financière

Cet appel est doté d'une enveloppe de **30 000€**. Ce montant pourra être alloué en partie ou en totalité en fonction du nombre de dossiers participants.

Le montant attribué se fera suivant la règle suivante :

- **mille cinq cent euros** (1500€) pour les dossiers d'un montant de **moins de dix mille euros** (- de 10 000€) ;
- **trois mille euros** (3 000€) pour les dossiers d'un montant de **plus de dix mille euros** (+ de 10 000€).

## Mise en paiement de la subvention

L'aide financière sera versée en une seule fois sur présentation d'un budget définitif et de toutes pièces justificatives (factures etc.)

## Calendrier

- 28/04/2023 : lancement de l'appel à projets
- 05/06/2023 : date limite de dépôt des dossiers de candidature
- Période 1 : étude des dossiers de candidature par le Bureau Directeur de la Ligue
- Période 2 : notifications aux porteurs de projet de la décision du comité de sélection

## Sélection des dossiers de candidatures

Le comité de sélection des candidatures est composé des membres du bureau de la Ligue. Le comité de sélection est souverain et n'a pas à motiver ses décisions qui seront incontestables.

# Votre candidature

## Contenu du dossier

Le dossier de candidature est composé des parties suivantes :

- La présentation de l'association
- La présentation du projet
- Un RIB de l'association
- La déclaration sur l'honneur.

Le dossier de candidature doit impérativement être saisi informatiquement et renvoyé par mail complet accompagné du budget du projet accompagné de toutes pièces justificatives (devis).

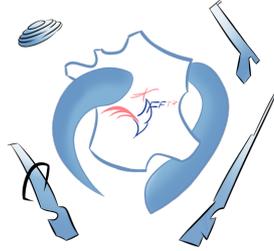
Seuls les dossiers complets et correctement renseignés seront étudiés. Tout élément manquant entraînera le rejet du dossier.

## Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies pour l'appel à projets 2023-2024 ont pour finalité exclusive l'inscription à l'appel à projets 2023. Elles sont destinées à la LCVL, responsable du traitement. Conformément à la loi informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer à tout moment auprès de la LCVL, 154 rue des fossés, 45400 Fleury les Aubrais ou par e-mail : [fftir-centre-beaudon@orange.fr](mailto:fftir-centre-beaudon@orange.fr).

## Confidentialité

Les membres du comité de sélection et les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets s'engagent à garder confidentielle toute information relative aux projets des candidats non lauréats.



## LIGUE REGIONALE DE TIR CENTRE-VAL DE LOIRE

# Appel à projets Saison 2023-2024

## Développement des installations de tir sportif en Centre-val de Loire



### *Dossier de candidature*

**A retourner par mail avant le 5 juin 2023**  
A l'adresse : [fftir-centre-beaudon@orange.fr](mailto:fftir-centre-beaudon@orange.fr)

Pour toute information, vous pouvez joindre la LCVL (Guillaume) par mail :  
[fftir-centre-beaudon@orange.fr](mailto:fftir-centre-beaudon@orange.fr) ou par téléphone (0671584341).

# 1.Présentation de l'association

## Identification de l'association

Nom - dénomination :

Numéro d'association :

07

Président(e)

Nom et prénom :

Téléphone :

Courriel :

Personne chargée de chargée de la présente demande (si différent de ci-dessus) :

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

# 2.Présentation du projet

## Thématique à choisir :

- Travaux de sécurité suite à visite homologation (réfection des pare-balles, rehausse de mur, dépollution de butte de tir etc.)
- Sécurisation des installations
- Isolation phonique
- Pièges à balles
- Tout projet permettant l'amélioration de la sécurité des installations et des pratiquants
- Traitement préventif de la plombémie
- Aide aux installations spécifiques para-tir

## Description du projet

**PS :** La ligue fournira à chaque association qui sera aidée un panneau à poser dans l'installation qui aura été aménagée et qui notifiera l'aide de la Ligue du Centre-Val de Loire

## Date ou période de réalisation du projet

## Référent du projet

## Budget du projet

A joindre au présent dossier accompagné de toutes pièces justificatives (devis)

# Déclaration sur l'honneur

*Signature électronique ou Possibilité de l'imprimer, le scanner et l'envoyer ensuite par mail*

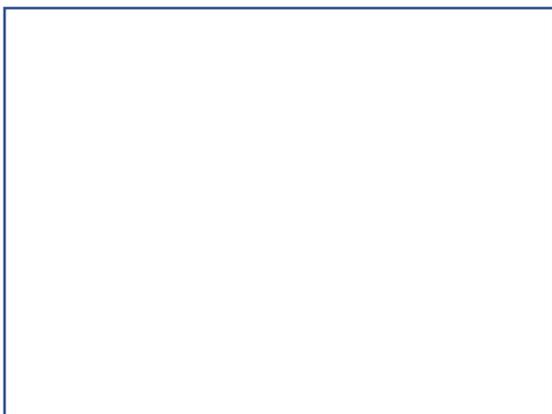
**Je soussigné(e)** (prénom, nom et qualité du signataire)

**Reconnais avoir pris connaissance du règlement du présent appel à projet, en accepte les dispositions et certifie exacts les renseignements indiqués dans le présent dossier, une fausse déclaration pouvant entraîner la non recevabilité de la demande.**

**Fait à**

**Le**

**Signature du Président**



## BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

CHARGES	Montant en Euros	PRODUITS	Montant en Euros
<b>60-Achats</b>	<b>0 €</b>	<b>70-Ventes de produits finis, prestations de services</b>	<b>0 €</b>
Prestations de service		Marchandises	
Matières et fournitures			
		<b>74-Subventions demandées</b>	<b>0 €</b>
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>0 €</b>	<b>Etat (à détailler ci-dessous)</b>	
Locations			
Entretien			
Assurances		<b>Conseil Régional</b>	
		<b>Conseil Départemental</b>	
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>0 €</b>	<b>Communes ou Communauté de communes(à détailler)</b>	
Honoraires			
Publicité		<b>Ligue régionale de Tir</b>	
Déplacements, missions et réceptions		<b>Comité départemental de Tir</b>	
Frais postaux et de télécommunication		<b>Organismes sociaux ( à détailler)</b>	
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>0 €</b>		
Rémunération du personnel			
Charges sociales		<b>Fonds européens</b>	
Autres charges de personnel		<b>CNASEA (emplois aidés)</b>	
<b>65-Autres charges de gestion courante ( à détailler)</b>	<b>0 €</b>	<b>Autres (précisez)</b>	
Licences et frais d'engagement			
<b>66-Charges financières ( à détailler)</b>	<b>0 €</b>	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	<b>0 €</b>
		Cotisations	
		Sponsoring	
<b>67-Charges exceptionnelles ( à détailler)</b>	<b>0 €</b>	Fonds propres	<b>0 €</b>
<b>68-Dotation aux amortissements, provisions ( à détailler)</b>	<b>0 €</b>	<b>76-Produits financiers</b>	
		<b>78-Reprise sur amortissement</b>	
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	<b>0 €</b>
<b>Equilibre des charges et des produits</b>			
<b>86-Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	<b>0 €</b>
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
<b>Equilibre des contributions volontaires</b>			
<b>Total des charges</b>	<b>0 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>0 €</b>

## BUDGET REALISE DU PROJET

CHARGES	Montant en Euros	PRODUITS	Montant en Euros
60-Achats	0 €	70-Ventes de produits finis, prestations de services	0 €
Prestations de service		Marchandises	
Matières et fournitures			
		74-Subventions demandées	0 €
61-Services extérieurs	0 €	Etat (à détailler ci-dessous)	
Locations			
Entretien			
Assurances		Conseil Régional	
		Conseil Départemental	
62-Autres services extérieurs	0 €	Communes ou Communauté de communes(à détailler)	
Honoraires			
Publicité		Ligue régionale de Tir	
Déplacements, missions et réceptions		Comité départemental de Tir	
Frais postaux et de télécommunication		Organismes sociaux ( à détailler)	
64-Charges de personnel	0 €		
Rémunération du personnel			
Charges sociales		Fonds européens	
Autres charges de personnel		CNASEA (emplois aidés)	
65-Autres charges de gestion courante (à détailler)	0 €	Autres (précisez)	
Licences et frais d'engagement			
66-Charges financières (à détailler)	0 €	75-Autres produits de gestion courante	0 €
		Cotisations	
67-Charges exceptionnelles (à détailler)	0 €	Sponsoring	
		Fonds propres	0 €
68-Dotation aux amortissements, provisions (à détailler)	0 €	76-Produits financiers	
		78-Reprise sur amortissement	
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	<b>0 €</b>
<b>Equilibre des charges et des produits</b>			
86-Emploi des contributions volontaires en nature	0 €	87-Contributions volontaires en nature	0 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
<b>Equilibre des contributions volontaires</b>			
<b>Total des charges</b>	<b>0 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>0 €</b>